



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FAUSTIN-LAC-CARRÉ, PRÉSIDÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE PIERRE POIRIER ET TENUE LE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2020 À 19H30, AU CHALET DE LA MAIRIE SITUÉ AU 120 PLACE DE LA MAIRIE ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire	Pierre Poirier
Messieurs les conseillers	Michel Bédard, district 1 Jean Simon Levert, district 2 Alain Lauzon, district 3 André Brisson, district 4
Mesdames les conseillères	Lise Lalonde, district 5 Carol Oster, district 6

**RÉSOLUTION 10871-12-2020**

**PROCLAMATION DE LA MUNICIPALITÉ – MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE**

**CONSIDÉRANT QUE** la *Charte des droits et libertés de la personne* reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1) ;

**CONSIDÉRANT QUE** c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2015, l'ensemble des services de police du Québec ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale ;

**CONSIDÉRANT QU'**il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes ;

**CONSIDÉRANT QUE** malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité ;

**CONSIDÉRANT QUE** lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec ;

**CONSIDÉRANT QUE** comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

Il est proposé par Madame la conseillère Lise Lalonde :

**DE PROCLAMER** la Municipalité alliée contre la violence conjugale.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

**ADOPTÉE**

Saint-Faustin-Lac-Carré, le 2 décembre 2020

(S) PIERRE POIRIER

Maire

(S) GILLES BELANGER

Directeur général et secrétaire-trésorier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le 2 décembre 2020

Danielle Gauthier

Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe